

Le CMSQ Dix ans d'actions

Pierre Mayrand

Number 27, Spring 1985

Conservation : l'héritage d'un siècle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18388ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

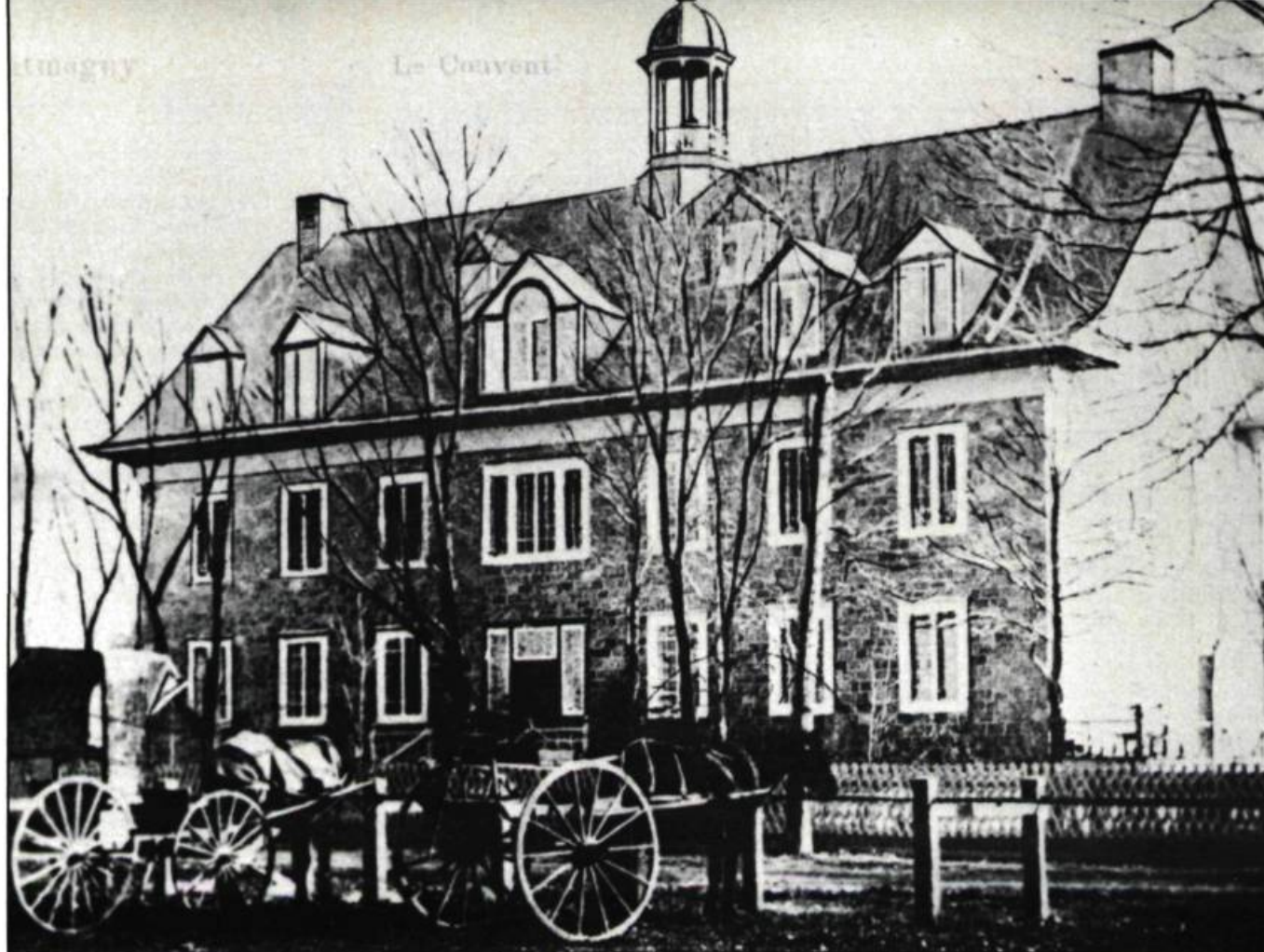
0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mayrand, P. (1985). Le CMSQ : dix ans d'actions. *Continuité*, (27), 23–26.



LE CMSQ: DIX ANS D' ACTIONS

Longtemps portés par la vague nationaliste, les groupes de conservation entrent maintenant dans l'ère de la gestion. Le Conseil des monuments et sites du Québec en témoigne.

par Pierre Mayrand

Le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) naissait, il y a dix ans, en 1975, au moment où les revendications des groupes de citoyens atteignaient leur point culminant. On se rappellera sans doute la vigilance épique du comité des citoyens du Vieux-Québec, de Sauvons Montréal, et la création de nombreux comités de citoyens à travers la province. La fondation de l'organisme, voué à la protection et à la mise en valeur du patrimoine, s'inscrit dans le climat social

et politique de l'époque, parallèlement aux profondes transformations qui affectent les attitudes face à la mise en valeur du patrimoine et de notre environnement culturel et naturel.

UNE AFFIRMATION NATIONALISTE

Durant la décennie 1960-1970, le Québec recherche ses origines profondes de même que sa place auprès des nations déjà préoccupées de leur

Le couvent de Montmagny avant son exhaussement. En 1979, le CMSQ a appuyé, avec succès, l'Habitation populaire de Montmagny pour éviter la démolition du couvent alors menacé par des promoteurs.

patrimoine culturel. Le projet romantique de réhabilitation de la Place Royale en est peut-être l'aboutissement le mieux connu. Cette recherche persistante d'une identification propre et de la reconnaissance publique de sa légitimité prévaut de façon évidente durant les premières années du Conseil.

BEAUCE UN CAS TYPE

par Daniel Carrier*

Plus que les groupes nationaux, les organismes locaux de patrimoine ressentent peut-être davantage les effets des politiques gouvernementales. L'histoire de la Société du patrimoine des Beaucerons (SPB) est probante.

Née en 1976, en période d'abondance, la Société oriente son action dans le sillage du *Livre vert* du ministre l'Allier, *Pour l'évolution de la politique culturelle*: la culture par le milieu et pour le milieu. Cette politique de démocratisation et de régionalisation subventionnait largement l'expertise des organismes. En faisant l'inventaire des ressources de son territoire, un personnel se formait sur place en Beauce, sensibilisait la population et entreprenait des actions de sauvegarde et de mise en valeur touchant, par exemple, le Vieux couvent et l'orphelinat de St-Joseph. L'effervescence du nationalisme québécois incitait les gouvernements fédéral et provincial à accorder nombre de subventions (semaine du patrimoine, fête nationale, Canada au travail) afin de s'associer à cette recherche d'identité alors liée au patrimoine.

LA CULTURE, UNE INDUSTRIE

J'arrivai à la Société en 1980, peu de temps après le départ du directeur qu'on n'avait plus les moyens de rémunérer. La politique du ministre Vaugeois donnait priorité à l'industrie culturelle et favorisait, je crois, l'immobilisation pour des musées et centres d'interprétation. Quelques rares organismes d'histoire et de patrimoine ont choisi la voie difficile d'implanter une fondation. Ici en Beauce,

la Fondation Robert-Cliché a permis à la SPB et à d'autres organismes de survivre à la crise économique depuis cinq ans.

Cette nouvelle situation économique nous oblige à évaluer les retombées de nos actions et à parler de tourisme culturel pour justifier la sauvegarde du patrimoine. On demande aux organismes une plus grande ex-

pression: «Capitalisez, si vous voulez survivre».

Le ministère des Affaires culturelles (MAC) veut ainsi amener le monde municipal à prendre une partie des lourdes responsabilités de protection et de mise en valeur qu'il a assumées jusqu'ici. Voilà pourquoi de nombreux programmes d'aide sont réservés aux municipalités, pour qui la culture était souvent loin dans leur liste de priorités.

DES «FONCTIONNAIRES BÉNÉVOLES» ?

Aux niveaux local et régional, les organismes de patrimoine et les sociétés d'histoire jouent donc un rôle primordial de sauvegarde et de mise en valeur. Certains d'entre eux fournissent leur expertise aux municipalités et aux municipalités régionales

de comté (MRC) pour l'élaboration de leur plan d'urbanisme ou de leur schéma d'aménagement. Ils aident les municipalités en identifiant les canaux de subventions et remplissent même les demandes d'aide financière. Le danger est grand de devenir une sorte de «fonctionnaire bénévole».

Or, ce travail sera-t-il crédité à ceux qui l'ont accompli? Et si, pour assurer leur continuité, ces organismes demandent des sous-traités lorsque les subventions sont accordées? D'économique, le problème de ces organismes devient structurel. D'une part, ils se sont donné le rôle de sensibiliser et de critiquer en tant que groupe d'intérêts. D'autre part, ils dépendent de l'homme politique dont la réélection résulte de la rentabilité électorale de ses projets. Le libre jeu démocratique de la confrontation des groupes, faisant pression sur le politicien, ne peut plus s'exercer car les dangers de conflits d'intérêt sont grands.

Osera-t-on s'attaquer à un plan d'urbanisme déficient ou à une proposition d'aménagement au risque d'y perdre un contrat vital? Et qui rappellera à l'ordre les villes qui, comme Québec pour le développement de l'archéologie, refusent de prendre leurs responsabilités? Les récentes politiques de ré-



La rue Notre-Dame à Ste-Marie de Beauce fera l'objet d'un projet Main street grâce au travail de la Société patrimoine des Beaucerons. Ici, la rue en direction Nord en avril 1947. (photo: Fonds A. Labbé)

gionalisation du MAC ont certes le mérite d'engager la responsabilité et les énergies des municipalités. Mais elles le priveront peut-être de l'engagement de précieux alliés. ■

*Directeur de la Société du patrimoine des Beaucerons.

Dominé par les architectes et les historiens, animé par l'infatigable André Robitaille (président de 1975 à 1980), il concentre son action sur la Capitale et s'inspire directement des courants de sauvegarde internationaux. Dans la première parution de son *Bulletin*, prédécesseur de *Continuité*, l'énoncé de position du Conseil des monuments et sites du Québec reflète bien l'attitude qui prédomine: «Ni ICOMOS¹ Canada, ni l'Association for preservation technology, encore moins Heritage Canada ne pouvaient satisfaire plus longtemps les aspirations des Québécois...» en matière de sauvegarde de leur patrimoine.

Alors que gronde le tonnerre du nationalisme québécois et que l'organisme Sauveons Montréal se mobilise avec succès pour contrer l'assaut sur les édifices des Soeurs grises de Montréal, le *Livre vert* du gouvernement provincial *Pour l'évolution de la politique culturelle* paraît en mai 1976. La réforme administrative proposée encourage la planification et la saine administration gouvernementale et va obliger le Conseil à se spécialiser et à revendiquer de nouveaux modes de gestion du patrimoine dont font partie les protocoles d'entente avec les municipalités.

Après un premier colloque, en 1975, sur le thème «Monuments et sites du Québec: où en sommes-nous?», on envisage, l'année suivante, les «Perspectives d'avenir». À l'équipe d'origine se joignent les tenants de nouvelles préoccupations, plus orientés vers les revendications de citoyens et le patrimoine d'aménagement. Nous pouvons résumer la période pionnière du Conseil des monuments et sites du Québec (1976-1978) en la décrivant comme celle d'un combat politique contre les administrations et les entrepreneurs, comme une affirmation des aspirations nationales du Québec qui prend corps dans la création d'un Comité francophone ICOMOS-Canada et dans le rapatriement de la maquette Duberger, lesquelles actions n'iront pas sans quelques soubresauts internes.

L'adoption de la Loi sur l'aménagement et la restructuration du ministère des Affaires culturelles, la réévaluation de ses politiques sentie lors du colloque sur la restauration de la Place Royale (1978), l'accession au

pouvoir du Parti québécois et la collaboration de plusieurs spécialistes de Parcs Canada, contribuent à susciter un nouvel esprit et un optimisme qui vont modifier les attitudes premières.

LA STABILITÉ

Le cinquième anniversaire du Conseil, en 1980, marque une étape décisive: il se dote d'un secrétariat permanent et s'installe dans un édifice bien en vue sur la côte de la Montagne à Québec.

Le Conseil inaugure du coup ses colloques itinérants et reçoit à Québec le congrès de l'Association pour la préservation et ses techniques (APT). Une équipe renouvelée lance

saine gestion des biens patrimoniaux, de leur rentabilité économique et de la régionalisation.

Au moment où le Conseil s'assure d'un certain confort et structure son secrétariat et sa gestion, l'activité des groupes locaux de pression tend à s'estomper au profit d'une présence plus marquée dans les régions des Conseils de la culture et des bureaux régionaux du ministère des Affaires culturelles. L'idéologie technocratique domine la scène patrimoniale et puise son inspiration dans les méthodes éprouvées de Parcs Canada, d'ICOMOS et des services de pla-



La Place royale avant la réalisation du projet des années 1960-1970 dont le concept privilégiait une reconstitution des témoins du Régime français. (photo: MAC)

un programme d'action détaillé, met sur pied un comité des «représentations», sorte de *lobby* auprès des gouvernements, et inaugure sa série de «fiches techniques». Les nouveaux responsables tenteront de mener à terme divers dossiers en suspens, tels que la rédaction d'une Charte québécoise du patrimoine et un protocole d'entente avec la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine (FCPP) pour la publication d'une revue. Les thèmes des colloques se transforment et empruntent le langage idéologique de la

nification gouvernementaux: on met l'accent sur l'approche urbanistique et géographique, sur la spécialisation, la structuration et la planification. Ainsi, bien que le Conseil soit mieux organisé, son objectif d'être un organisme national subit un recul.

L'entente intervenue en 1982 avec la Fondation canadienne relativement à la création d'un organe de diffusion, le magazine *Continuité*, l'engagement d'une rédactrice, Mme Béatrice Verge, pour en assurer la qualité et la diffusion, ainsi que l'installation du secrétariat permanent, vont monopoliser les énergies du Conseil, présidé à partir de 1982 par un historien de l'art, M. Luc Noppen. La démission de nombreux militants de la première heure de même que

du groupe des architectes urbanistes affaiblira le potentiel d'action du Conseil, dont la seule vitrine publique sera, jusqu'en 1984, la revue. Celle-ci présente des dossiers thématiques, élargit les préoccupations habituelles du Conseil en incluant les problèmes de muséologie et les nouveaux champs d'action (le patrimoine industriel, maritime, etc.), et véhicule la nouvelle notion de patrimoine «éclaté», tributaire du mouvement des écomusées du Québec et dans le monde.

UN TROISIÈME DÉBUT

Partagé, pour des raisons financières, entre le désir de maintenir la qualité de ses publications, son rôle

de conseiller public sur les grands dossiers de l'heure et son statut de regroupement national des forces vives du patrimoine, le Conseil amorce le tournant de sa deuxième décennie d'existence en faisant son bilan² à l'enseigne de la décentralisation, de l'écoute et d'une participation accrue des groupes régionaux.

La raison d'être du Conseil, exprimée par les objectifs qu'il s'était donnés en 1975, a peine à se faire valoir, du moins dans l'opinion publique. En fait, le Conseil souffre de la multiplicité des intervenants, d'une «surspécialisation» attribuable aux professionnels qui le dirigent, et de la désaffection des groupes locaux.

La maison-mère des Soeurs grises à Montréal. Sauvée à la fin des années soixante-dix grâce à l'action concertée de groupes de pression dont le CMSQ, Héritage Montréal et Sauvons Montréal. (photo: A. Hiébert)

Privé de sa base et plafonné dans ses possibilités d'action, il risque l'isolement et sa dispersion dans une multitude de projets qui, pour valables qu'ils soient, menacent d'absorber toutes les énergies de l'organisme au détriment de ses préoccupations essentielles de représentant national des groupes du patrimoine. Rappelons à cet égard l'entente sur la création d'ICOMOS-francophone, en 1980, et signalons le projet actuel d'institution d'une Fondation.

Un des traits caractéristiques du Conseil, lorsqu'on analyse son évolution historique, ce sont ses recommencements périodiques à la suite d'une restructuration interne ou d'un remaniement du Conseil d'administration. Cette particularité témoigne à la fois de la vitalité de l'organisme et de ses difficultés à poursuivre ses objectifs à long terme. L'affirmation, «*Le CMSQ, un organisme national*» faite par son président, est certes louable, mais encore est-il peu probable que ses activités actuelles la justifient, si l'on fait abstraction de la revue. Les préoccupations financières dont traitait récemment le président, M. Yvan Fortier, illustrent à mon avis le signe d'un malaise qui tient à la fois du sacerdoce qui anime ceux qui décident de l'orientation de l'organisme et de la difficulté d'effectuer des choix définitifs susceptibles de consacrer sa reconnaissance sociale. Avec ses hésitations et ses bonds en avant, le Conseil des monuments et sites du Québec demeure néanmoins à l'image de l'évolution de notre société depuis une décennie. ■

1) Le Conseil international des monuments et sites.

2) Yvan Fortier, *Un bilan complet, Continuité*, n° 23 (printemps 1984) et *Déjà deux ans, bientôt dix ans, Continuité*, n° 25 (Automne 1984).

3) Yvan Fortier, *Le CMSQ, un organisme national, Continuité*, n° 26 (Hiver 1985).



Conseiller en muséologie communautaire et président de l'Association des écomusées du Québec, Pierre Mayrand est professeur en patrimoine à l'Université du Québec à Montréal et membre du CMSQ depuis 1976.

